

COMMENT SÉCURISER JURIDIQUEMENT LES ACHATS DE LOGICIELS SAAS ?

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC CONCERNÉ

DSI, RSI, Chefs de projet digitaux,
acheteurs de solutions SaaS, A.M.O,
responsables applicatifs...

DURÉE

6 heures

DATE

Le 22 janvier 2024

De 8h30-12h30 / 14h-16h

MODALITES

Au cabinet Lex-Part (7 place de l'Hôtel
de ville, 42000 SAINT-ETIENNE
En visio (TEAMS)

TARIF

Inscription d'un participant : 890 € HT

A partir du 2nd participant : + 150 € HT

INSCRIPTION

Merci de remplir le bulletin
d'inscription ci-joint et de nous
l'adresser par mail à : avocats@lex-part.fr

HANDICAP

Merci de contacter notre référent au 04
77 33 12 06 afin de déterminer les
adaptations nécessaires

OBJECTIFS OPERATIONNELS

1. Comprendre les obligations essentielles du fournisseur SaaS et du client ;
2. Identifier les bons réflexes à mettre en oeuvre pour limiter les risques d'échec du projet ;
3. Savoir négocier les clauses sensibles pour limiter les risques pour votre entreprise

PROGRAMME

Matin

- Appel d'offres : quels attendus juridiques inclure ? ;
- Contrat d'intégration : les clauses les plus sensibles à bien négocier ;
- Contrat SaaS (licences, hébergement, maintenance ou infogérance) : les clauses à ne pas négliger ;
- Le calendrier dérape, quels arguments juridiques faire valoir ?
- Le prestataire subit un fort turnover et perd en compétences ou vous pose plusieurs fois les mêmes questions : comment réagir ?
- Recette et post-recette : que puis-je exiger du prestataire sans payer des travaux supplémentaires ?
- RGPD et autres réglementations : qui en a la responsabilité ?

Après-midi

- Atelier "jeux de rôles" sur la base de cas concrets réels... avec chatGPT dans le rôle de votre assistant juridique

MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaire en ligne en fin de formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apport théorique
- Méthode interactive
- Apprentissage par l'exemple

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- Apporter votre smartphone et préparez vous à lire un QR code

VALIDATION DE LA FORMATION

- Remise d'une attestation de fin de formation en cas de réussite du questionnaire final



BULLETIN D'INSCRIPTION

A RETOURNER AVANT LE 12 JANVIER 2024
A L'ADRESSE MAIL SUIVANTE : avocats@lex-part.fr

SOCIETE / ASSOCIATION

Raison sociale :
Adresse :
Ville :
Code postal :

PARTICIPANTS

Participant 1 : Participant 2 : Participant 3 : Participant 4 :

Nom, prénom :
Fonction(s) :
Mail pro :
Tel. pro :

LIEU ET ORGANISATION DE LA FORMATION

En présentiel }
 En distanciel }
Choix définitif, sauf circonstances exceptionnelles

DATES

22 Janvier 2024 de 8h30 à 16h

MODALITES D'INSCRIPTION

Merci de remplir un bulletin par participant, y compris au sein d'une même entreprise.
Pour rappel, pour un participant le coût de formation est de 950€ HT et augmente de 150€ HT à partir du second participant, à régler sur présentation de la facture.
A réception du bulletin, une convention de formation vous sera adressée uniquement si vous avez coché la case QUALIOPI ci-dessous. Sa signature par vos soins vaudra inscription définitive.

QUALIOPI (à cocher si votre entreprise souhaite effectuer une demande de prise en charge à l'OPCO)

CACHET ET SIGNATURE

FAIT À

LE